

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Déliquescence de l'armée nord-coréenne?

Il est sans doute prématué de parler de désagrégation de l'Armée du peuple de Corée du Nord, malgré le flux significatif d'officiers nord-coréens qui fuient vers la Chine, depuis octobre 2002: un capitaine sous-marinier, deux officiers supérieurs, ainsi qu'une demi-douzaine de responsables du Département de logistique et de sa section des achats de matériel ont également fait déflection lors de missions d'acquisitions en Chine. De nombreuses fraudes sont organisées lors des transactions avec des firmes étrangères, ce qui explique un flux de défctions, par crainte de sanctions aveugles de la hiérarchie militaire. D'autre part, la situation n'est pas brillante pour l'homme du rang. On estime que 5% des soldats sont dans les hôpitaux, victimes de malnutrition, de béribéri ou de tuberculose. (TTU Europe, 12 juin 2003)

Le missile balistique nord-coréen «Tepodong-2»

Les experts nord-coréens testent un missile *Tepodong-2*, d'une portée de 6000 kilomètres, le plus puissant de l'arsenal de Pyongyang. Il peut théoriquement atteindre l'Alaska ou la côte Ouest des Etats-Unis. Un expert de la zone souligne que la technologie de guidage nord-coréenne pêche par son manque de précision. Reste que l'effet psychologique serait considérable. (TTU Europe, 6 mars 2003)

Que faire des «AMX-30 B2 Brennus»?

En 2005, avec la mise en service des *Leclerc*, les derniers



AMX-30 B2 quitteront le service actif. Il serait regrettable de ne pas conserver quelques années sous cocon ces vieux serviteurs. En effet, ces engins sont particulièrement bien adaptés au combat urbain. Avec leur canon coaxial de 20 mm qui peut tirer en site assez élevé à 40 degrés), et la 7,62 du chef de char servie depuis l'intérieur, ce blindé peut facilement déloger des tireurs embusqués dans des étages élevés. Leur petite taille et leur blindage réactif, alliés à la mobilité offerte par les chenilles, offrent à ces AMX-30 une bonne résistance face aux armes antichars courte portée, même les dernières générations du RPG. Des arguments dont il faut tenir compte... (TTU Europe, 7 mai 2003)

Drone israélien

Rafael vient de dévoiler un nouveau concept de drone tac-

tique en conteneur prêt au tir, baptisé *Skylark*. Sa principale caractéristique est de pouvoir être lancé à l'épaule comme un missile sol-air léger de la classe des *Stinger* ou SA-7. Principalement optimisé pour les opérations en zone urbaine, il peut être lancé depuis un espace confiné ou verticalement, même au milieu d'une foule dense. L'engin mesure 1,1 mètre de long et 1,5 mètre d'envergure pour un poids de 6 kg; son rayon d'action est de 10 km pour une autonomie supérieure à une heure. Une équipe de deux hommes, munie de deux drones et d'un poste de contrôle, suffit à mettre le *Skylark* en œuvre. (TTU Europe, 12 juin 2003)

Drones français

Dès 2004, un *Système intérimaire de drone* et un *Système de drone tactique intérimaire* com-

menceront d'équiper les forces françaises. Leurs successeurs à l'horizon 2008-2009, un drone moyenne altitude longue endurance (MALE) et un drone multi-capteur multimissions (MCM) auront des capacités plus larges. A l'avenir, c'est une panoplie complète incluant micro-drones du fantassin, drones de guerre électronique de l'avant, drones-yeux qu'il faut envisager. Tous ces vecteurs doivent pouvoir travailler ensemble et s'intégrer, si nécessaire au sein de coalitions et d'alliances. (Général Bentegeat, chef d'état-major des armées, *Défense nationale*, juin 2003)

Système de protection active ukrainien « Zaslon »

La protection active des engins blindés est en passe de devenir un domaine où l'imagination la plus fertile est utile. Dévoilée au salon IDEX d'Abu Dhabi en mars 2003, la solution ukrainienne Zaslon possède, du moins sur le papier, des avantages non négligeables. Alors que la plupart des systèmes en développement ont une architecture très intégrée avec radar principal, calculateur central et moyens de riposte télé-commandés, le Zaslon se présente sous forme de modules totalement autonomes. Chaque module dispose de son propre petit radar de détection des projectiles assaillants, de deux munitions de riposte et de son propre calculateur. Un module a la forme d'une boîte que l'on peut placer n'importe où sur le char. On dispose autant de modules qu'il est nécessaire pour former une protection efficace tout autour du char. Un module est conçu pour protéger une zone à proximité immédiate du char. Lorsque le radar

déetecte le missile agresseur, la munition cylindrique est éjectée de son tube et explose en générant une gerbe d'éclats qui hauchent et détruisent l'assaillant. Par rapport aux autres systèmes de protection active, le Zaslon offre une grande souplesse d'intégration, une grande redondance et une intégration « plug and play ». Il se prête particulièrement bien à la revalorisation de matériels existants. (Antoine Alcaraz, *Raids*, juillet 2003)

Etats-Unis : conséquences de la présence militaire en Irak

Discrètement, le Pentagone a réduit son dispositif en Irak depuis le début septembre 2003. Les effectifs seraient tombés à 105 000 hommes, contre plus de 130 000 au mois d'août. La raison en est l'essoufflement des forces. Cette décrue devrait s' amplifier. Compte tenu des moyens actuellement disponibles et des nécessaires mises au repos des formations, sans parler de l'entraînement, l'Army n'a les moyens de tenir ce dispositif que jusqu'en mars 2004. Au-delà, le commandement ne pourra pas remplacer nombre pour nombre les brigades. Selon une analyse du *Congressional Budget Office*, le niveau des forces d'occupation en Irak, si aucune mesure particulière n'est prise, se stabilisera entre 38 000 et 64 000 hommes, au premier trimestre 2005. Le coût d'une telle force est estimé entre 8 et 12 milliards de dollars par an contre près de 4 milliards par mois aujourd'hui. Déjà, seules une vingtaine de brigades sont disponibles sur les 41 que comptent l'US Army et le Marines Corps. (TTU Europe, 18 septembre 2003)

SUISSE

Protection contre des attaques terroristes avec des armes biologiques : poursuite des mesures

Le 16 juin 2003, le Conseil fédéral a décidé la poursuite des mesures de prévention et de protection de la population contre l'utilisation d'armes biologiques à des fins terroristes, et a renouvelé un crédit de deux millions de francs. En plus de l'acquisition de vaccins contre la variole, il avait décidé, l'année dernière, de prendre des mesures de prévention visant à protéger la population contre les effets d'une utilisation éventuelle d'armes biologiques à des fins terroristes. Ces mesures doivent être poursuivies et consolidées. En font notamment partie la création d'un réseau de compétences B au niveau national, l'achat et l'entretien d'appareils de détection supplémentaires, l'augmentation des laboratoires de référence en Suisse et diverses mesures de formation et d'information au Département de la défense et au Département de l'intérieur.

Le Conseil fédéral évalue toujours comme faibles les dangers directs et indirects d'une attaque terroriste avec des armes biologiques. La population doit néanmoins, autant que faire se peut, être protégée des effets que peuvent causer de telles armes. En cas d'urgence, tout sentiment d'insécurité et de panique pourra ainsi être évité, des vies pourront être sauvées et la liberté d'agir rapidement sera assurée.

Incident fictif à la centrale nucléaire de Beznau

Tous les deux ans, la Commission fédérale pour la protection ABC organise un exercice général de cas d'urgence avec une centrale nucléaire suisse. Cette année, c'était au tour de la centrale nucléaire de Beznau de participer à l'organisation de l'exercice «IRIS» qui portait sur la coordination entre la centrale, les organes fédéraux et cantonaux ainsi que les responsables du *Land* de Bade-Wurtemberg.

L'exercice «IRIS» était fondé sur un incident survenant à la centrale nucléaire de Beznau, dont l'ampleur était sur le moment inconnue des participants. Aux côtés des représentants de la centrale nucléaire, l'exercice réunissait les organisations catastrophe des cantons d'Argovie et de Zurich. Au niveau fédéral, la Division principale de la sécurité des installations nucléaires, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) avec son état-major militaire, et le Comité directeur radioactivité étaient de la partie. Beznau est située à dix km seulement de la frontière allemande. Conformément aux directives de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à la convention bilatérale qui lie la Suisse et l'Allemagne, les organisations d'urgence du *Land* de Bade-Wurtemberg doivent être considérées comme des partenaires à part entière des organes suisses. Ainsi, des représentants de la préfecture de Waldshut, de la région de Freiburg im Breisgau et du ministère de l'Environnement et des Transports du *Land* de Bade-Wurtemberg à Stuttgart étaient associés à «IRIS». Quelque 600 personnes ont pris part

à cet exercice d'une quinzaine d'heures, dirigé par Bernhard Brunner, directeur du Laboratoire de Spiez.

Les partenaires échangent de nombreuses informations via leurs plate-formes Intranet. En Suisse, on utilise la présentation électronique de la situation mise au point par la CENAL. Les partenaires allemands travaillent avec une plate-forme du même type appartenant au *Land* de Bade-Wurtemberg. Pendant l'exercice, l'information n'était pas uniquement abordée sous l'angle théorique. Une bonne douzaine de journalistes de la Division presse et radio (DIPRA) ainsi que des représentants de la radio allemande Südwestrundfunk vérifiaient et commentaient en permanence les informations données. Celles-ci étaient contrôlées sur la base de recherches auprès des organes participant à l'exercice.

Exercice de la Centrale nationale d'alarme à Kärnten

Du 23 au 26 juin 2003, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a réalisé son programme annuel de radiométrie aérienne. L'aéro-radiométrie permet de relever les taux de radioactivité à la surface de la terre à partir d'un hélicoptère. Cette année, les mesures ont été effectuées dans la zone des centrales nucléaires de Mühleberg et de Gösgen, sur un rayon de 20 kilomètres autour des installations.

Dans le cadre de l'accord sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe passé entre la Suisse et l'Autriche en 2000, le ministère de l'Intérieur autrichien et la Centrale nationale d'alarme suis-

se ont effectué un exercice de mesure en commun dans la région de Klagenfurt (*Land* Kärnten). Le but de l'exercice était de détecter ensemble les sources radioactives. Il a également permis d'accorder les procédures des deux pays et de comparer les mesures obtenues grâce aux différents systèmes.

En cas d'événement radioactif de grande ampleur, la coopération internationale joue un rôle majeur. L'accident survenu en 1996 à Tchernobyl avait généré un nuage radioactif qui s'était déployé sur une très vaste étendue, touchant même des pays européens éloignés. C'est pourquoi la Centrale nationale d'alarme participe depuis 1995 à des programmes de mesure internationaux. Des vols communs ont ainsi été effectués avec les partenaires français et allemands. En 1997, le premier vol de calibrage sur les Oetztaleralpen a eu lieu en Autriche. En 2002, l'équipe suisse chargée des mesures a par ailleurs pris part à l'exercice international organisé en Ecosse.

Les techniques de mesure de la radioactivité au sol ne permettent de contrôler que les environs directs de la zone concernée. Parallèlement à cette méthode traditionnelle, l'aéroradiométrie permet d'effectuer des relevés sur une grande surface en peu de temps. Grâce au Super Puma des Forces aériennes suisses, il est possible de mesurer une surface de quelque 70 km² en trois heures environ. L'hélicoptère suit des couloirs parallèles de 250 mètres de large à 100 mètres du sol. Pendant le vol, les instruments de mesure relèvent les valeurs de radioactivité à chaque seconde.